

ses jeunes confrères, Louis Roland, qui lui avait dédié un exemplaire de ses *Petits Poèmes*, publiés l'année précédente avec une préface de Catulle Mendès. Dans cette lettre, longue et élogieuse, on trouve des phrases comme celles-ci, bien caractéristiques de la manière verlainienne :

J'ai lu et relu vos *Petits Poèmes*, et je vous applaudis de tout cœur. L'artiste sûr et le vrai poète que vous êtes apparaissent avec éclat, un éclat délicat si j'ose ainsi dire, dans ce trop mince volume de début. Vous avez par moments, au milieu de la parfaite correction de votre tenue, des audaces d'expression bien souvent des plus heureuses. Citer m'entraînerait trop loin, car les moments dont je viens de parler sont nombreux dans votre œuvre, chers moments pour le lecteur très blasé comme nous, confesseurs du Mot, qui le voulons parfait et plus, et nouveau dans le traditionnel et réciproquement et tout!

J'aime tout particulièrement la pièce VI de la seconde partie. Elle est d'un beau mouvement sincère et vécu... chose rare en ces temps poétiques trop joailliers et cabotins, n'est-ce pas, à la fin? De nobles et impressionnantes choses de nature et d'observation pittoresque parsemées pour ma joie intellectuelle ce, je le répète, trop court volume, et somme toute il n'est pas un poème dans ces *Petits Poèmes* qui ne m'ait donné le sentiment de quelque chose de rare, d'élevé — et d'amusant dans le haut sens du mot. Je vous parle en toute sincérité, Monsieur, vous pouvez m'en croire.

On trouvera d'ailleurs le texte intégral de cette lettre dans la revue précitée, avec sa reproduction en fac-similé. Ajoutons — ce que M. Mornand a oublié de dire — que Louis Roland était le frère aîné de notre collaborateur Marcel Roland, détenteur de la lettre en question et lui-même poète à ses débuts. La poésie mène à tout. Si elle a conduit depuis lors, — par quelles voies mystérieuses? — Marcel Roland à l'étude des insectes et de l'histoire naturelle, Louis Roland, lui, resta toute sa vie — trop courte vie — uniquement un poète, compagnon et ami des Rodolphe Darzens, Pierre Louys, Ephraïm Mikaël. C'était alors la belle époque de la *Revue Indépendante*, de la *Revue d'Aujourd'hui* de Tola Dorian, de la *Grande Revue* d'Arsène Houssaye. Tant de publications auxquelles le *Mercure de France*, également né de ces temps, a glorieusement survécu...

### §

**Conservatoire.** — Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

L'article que Georges G.-Toudouze a publié sur notre Conservatoire national est intéressant d'un bout à l'autre (1). Je me permets une simple remarque sur un point d'étymologie. Quoiqu'il ne le dise pas expressément, l'auteur, au début de son exposé, semble présenter le mot comme d'origine française et lui donner le sens que l'opinion courante a fini par lui reconnaître unanimement. C'est-à-dire un institut où l'on met en conserve la musique, l'art dramatique, ou bien peut-être aussi, on n'est pas très assuré là-dessus, les jeunes gens et les jeunes filles qui ont l'ambition de briller plus tard en ces carrières.

(1) Voir *Mercure*, 1<sup>er</sup> novembre 1938.

Le terme est d'origine vénitienne. Il apparut à la fin du xvii<sup>e</sup> ou au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle. Il désignait un établissement charitable qui, à l'origine, était à la fois hôpital, hospice, et aussi orphelinat ou asile pour enfants assistés des deux sexes. C'est ainsi que le Président de Brosses dans la xvii<sup>e</sup> de ses *Lettres Familières* :

*La musique transcendante ici est celle des hôpitaux. Il y en a quatre, tous composés de filles bâtardees ou orphelines, et de celles que leurs parents ne sont pas en état d'élever. Elles sont élevées aux dépens de l'Etat et on les exerce uniquement à exceller dans la musique, Aussi chantent-elles comme des anges, et jouent du violon, de la flûte, de l'orgue, du hautbois, du violoncelle, du basson; bref, il n'y a si gros instrument qui puisse leur faire peur.*

La définition du *petit Président* n'est point stricte; mais plus loin il la corrige de lui-même lorsqu'il compare entre elles deux chanteuses, la Zabetta des Incurables, et la Margarita des *Mendicanti*. Il reconnaît donc qu'il n'y avait pas dans ces maisons que des jeunes filles assistées, mais aussi des incurables et des pauvres.

Le voyage du Président est de 1739. En 1737, Pöllnitz, qui était Prussien mais écrivait en français, avait ainsi parlé de ces établissements :

*L'Eglise de la Pietà est la plus suivie : elle appartient à des Religieuses qui ne connaissent d'autre Père que l'Amour. Elles y sont mises fort jeunes : on leur apprend la Musique et à jouer de toutes sortes d'instruments. Il y en a qui y excellent.*

L'un des premiers, sinon le premier qui emploie le mot *conservatoire* est Grosley, qui publie ses *Observations sur l'Italie* en 1764. Puis, en 1767, c'est Mme du Boccaage; en 1769, l'abbé Richard qui entend la Gregghetta à la Pietà, et la Padovanina aux *Mendicanti*; en 1769, Lalande qui nous explique bien que la Pietà est une *espèce d'hôpital pour les enfans-trouvés* et nous donne des détails précis sur les trois autres Conservatoires; en 1777, Roland de la Platière, l'inintelligent futur mari de la future Mme Roland; en 1782, Meyer, Hambourgeois qui est déjà le prototype du pur jacobin; en 1783, Goudar et son *Espion Chinois*. Je ne cite que les principaux textes. On en pourrait trouver bien d'autres. N'oublions pas Goethe, en 1784; ni Rousseau qui, en 1744, appelle les conservatoires *le Scuole*, mais en donne une définition exacte : c'est-à-dire des hospices ou orphelinats dans lesquels, comme il se pratique encore de nos jours, on fait exécuter certains travaux aux assistés autant pour leur apprendre un métier que pour subvenir aux frais de la maison. Il était naturel que l'on dirigeât particulièrement les filles vers la musique. Et le succès aidant, elle finit par primer tout le reste.

Voici quelle définition donne des conservatoires la *Description historique de l'Italie en forme de dictionnaire* qui parut en 1776 :

*Ecoles gratuites où l'on donne à la jeunesse une éducation convenable à la naissance de chacun. Il y en a dans toutes les principales villes. Rome en renferme plusieurs. On y élève les enfans des deux sexes, et l'on pourvoit à leur établissement. Les garçons sont mis en métier jusqu'à un certain âge; mais les filles ne sortent des Conservatoires que pour être mariées ou pour se faire religieuses.*

A cette époque, l'institution, ou plutôt le nom, s'était donc étendu. Il n'est donc pas étonnant, pour me reporter à l'article de G.-Toudouze, qu'en 1795 la Convention, ne pouvant évidemment pas reprendre le nom d'Ecole royale de chant, ait pensé à le remplacer par celui de Conservatoire. Il est toutefois intéressant de savoir qu'à leur origine les conservatoires visaient surtout à conserver la vertu des jeunes personnes qu'ils abritaient. Ils ne poursuivent plus aujourd'hui tout à fait le même objet.

Je vous prie d'agréer, etc..

PAUL GUITON.

## §

**Contribution à une Histoire de la Préface.** — Le nom de